

L'Edition Musicale Vivante

revue mensuelle

le n° 4 francs

abonnement :

france : 40 francs

étranger : 50 francs

chèques postaux : 1246-33



5, rue

du cardinal-mercier

paris (9°)

tél. : central 96-70 — 97-39

— gut. 46-65 — 71-29

— inter. : central 74-61

Sommaire

LE DISQUE A L'EXPOSITION COLONIALE, par Paul ALLARD ■ COMMENT ORGANISER LE CLASSEMENT D'UNE DISCOTHÈQUE, par Gérard VOISIN. ■ JURISPRUDENCE, par M^e A. BERNARD. ■ CRITIQUE DES DISQUES, par Émile VUILLERMOZ ■ LES DISQUES DE VIOLON, par Marc PINCHERLE ■ LES DISQUES DE DICTION, par Régis GIGNOUX ■ LES DISQUES DE CHANT, par Maurice BEX ■ LES DISQUES DE CHANSONS, par Bernard ZIMMER ■ NOS ÉCHOS.



Le Disque à l'Exposition Coloniale

par Paul Allard

« Pas d'Exposition Coloniale sans musique !... Beaucoup de musique... Des musiques... Des musiques colorées, variées, ardentes... Et surtout, vraies, authentiques, sans arrangement ni léchage ; un miroir du monde colonial... Au Bois de Vincennes viendront retentir toutes les voix du monde d'Outre-Mer... »

C'est en ces termes convaincus qu'un éminent fonctionnaire du Commissariat général, M. Trillat, m'expose le programme musical de l'Exposition Coloniale.

« Sans musique, l'Exposition serait morte — continue M. Trillat. Nous aurions beau y accumuler toutes les richesses et toutes les curiosités de l'exotisme colonial : ce serait comme un film muet sans orchestre, un corps sans vie... »



L'Exposition Coloniale Internationale aura cette originalité qu'elle sera la première grande manifestation mondiale où pourra s'affirmer le triomphe du machinisme musical.

A la dernière Exposition : celle des Arts Décoratifs, il y a cinq ans, le disque faisait son entrée dans le monde. La machine parlante bégayait encore. Quant à l'Exposition de 1900 les « Plus de quarante ans » en ont, sûrement, gardé un pénible souvenir auriculaire : frêles et monotones tams-tams... orchestres de brasserie, de casino ou de chef-lieu de canton...

Aujourd'hui, toute la musique du monde est sur cire : l'Exposition présidée par le Maréchal Lyautey en sera le point de convergence...

— Nous avons constitué — m'expose M. Trillat — une *Commission de la Musique*. Elle sera présidée par l'éminent compositeur Gabriel Pierné. Nous ferons venir, des colonies mêmes, des orchestres de musiciens indigènes qui joueront des musiques authentiques sur leurs instruments locaux. Nous ouvrons entre tous les musiciens un vaste concours. Enfin,

et surtout, nous faisons appel à la collaboration des grandes maisons de disques. Nous espérons qu'elles voudront bien *meubler*, pour ainsi dire, chaque pavillon à l'aide de musique appropriée : au Pavillon cambodgien, une atmosphère sonore cambodgienne, telle est la vraie formule.

N'est-ce pas, d'ailleurs, par une exigence nouvelle de notre sensibilité, le complément nécessaire de toute reconstitution ethnographique ? Les coloniaux de tous les pays y viendront retrouver les airs qui leur sont chers, les continentaux se baigner dans ces « climats » musicaux. Enfin, l'Exposition Coloniale créera, certainement, une mode : une mode vestimentaire, une mode intellectuelle et une mode artistique. Ne peut-on espérer que nos compositeurs, au contact quotidien de ces sonorités nouvelles, viendront rajeunir notre vieille musique de « civilisés » à cette source spontanée, primitive, inépuisable ? »



A cet appel officiel de collaboration, comment les grandes maisons de disques se disposent-elles à répondre ?

« Quel est votre programme colonial ? — ai-je, successivement, demandé à *Columbia*, à *Pathé*, à la *Compagnie du Gramophone*, et à l'*Industrie Musicale*.

Et ces « Quatre Grands » m'ont, unanimement, affirmé leur volonté commune de travailler pour le plus grand bien de la musique et, on peut le dire — de l'expansion française — à l'œuvre entreprise par le Haut Commissariat.

D'abord, une décision prise en Chambre Syndicale associe ces grandes maisons dans le commun Pavillon de la Musique.

En outre, chacune d'entre elles mettra son répertoire colonial à la disposition de l'Exposition pour créer cette merveilleuse atmosphère sonore qui fera passer le visiteur, instantanément, d'un bout à l'autre de l'Univers.

Tout le folklore — si riche et, en partie, inexploré — de nos colonies sera concentré à Vincennes, savamment réparti et utilisé avec mesure pour éviter de lasser l'auditeur par de fastidieuses et indiscrettes obsessions musicales.

N'est-ce pas le vice interne de toutes les kermesses internationales, que cette surabondance de richesses qui provoque la lassitude, et ce phénomène pathologique bien connu des médecins : la migraine des Expositions ?

Et c'est, à la fois, une œuvre de science — de vérité — et une œuvre d'art que réaliseront les grandes maisons éditrices. Elles se rendent compte, en effet, que l'Exposition Coloniale va susciter un profond mouvement de curiosité artistique et un courant d'échanges — aller et retour — entre les grands pays européens participant à l'Exposition, et leurs possessions d'Outre-Mer.



Il ne saurait donc y avoir rivalité d'affaires, mais bien noble émulation entre les quatre grandes maisons que je viens de rappeler.

Pourtant, chacune d'elles conserve son autonomie et son originalité dans cette œuvre collective, ainsi que leurs représentants ont bien voulu, à l'intention de l'*Edition Musicale Vivante*, me l'exposer.

« La maison *Columbia* — me déclare un de ses dirigeants — a procédé, sur place, à des enregistrements spéciaux, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, en Indochine, etc...

« Elle mettra ses collections à la disposition du Commissariat. Elle considère que l'Exposition Coloniale sera une admirable occasion de renouvellement de la musique et nous constituerons, dans chaque centre, le cadre sonore si judicieusement souhaité par les organisateurs de l'Exposition.

« Il n'est plus possible d'imaginer — aujourd'hui où triomphe le film parlant — Pékin par exemple, sans les bruits de la rue, ou Tunis sans le rappel de mélodies arabes.

« Actuellement, nos disques coloniaux sont, en grande majorité, si j'ose dire, « consommés sur place », par les fonctionnaires, les administrateurs, les officiers, les colons, les indigènes, les « broussards ». Mais ces amateurs forment également une clientèle, fidèle et passionnée, de nos disques métropolitains.

« Le disque n'est-il pas pour les déracinés le plus puissant bien sentimental avec la Patrie lointaine ?

« Nous pensons que l'Exposition Coloniale révélera aux métropolitains la musique coloniale, en même temps qu'elle élargira le cercle de curiosités artistiques des innombrables visiteurs venus de tous les coins du monde. Double pôle d'attraction qui aidera puissamment à l'ouverture de nouveaux marchés ! »



La maison Pathé a confié à M. Borel-Clerc la mission d'établir le catalogue spécial de ses collections coloniales pour l'Exposition.

Le Maroc, la Tunisie, l'Afrique Orientale, Tahiti, ont été prospectés par les enregistreurs de *Pathé* qui a fait venir également, à Paris, des orchestres indigènes, notamment des anciennes colonies allemandes.

Au Maroc, des camions circulent chaque année d'un pays à l'autre, d'après les indications des correspondants musicaux. Après accord avec le cheick, les prospecteurs trient sur place les voix des chanteurs bénévoles ou professionnels.

La maison Pathé a ainsi découvert, notamment en Tunisie, de remarquables vedettes : Fadila-Ketmi, Dalila, Taliana. Le répertoire Pathé de l'Afrique du Nord est, ainsi, un des plus riches en chœurs marocains, barcarolles orientales, chants arabes au coloris séduisant et au tour mélodique expressif.

Enfin, *Pathé-Orient* possède à Schanghai une usine spéciale avec un corps d'enregistreurs qui s'en vont, à travers le Tonkin et l'Indochine, cueillir les plus belles fleurs du folklore oriental.

Fait significatif : la maison Pathé constate, après expérience, qu'il y a un vif mouvement de curiosité non seulement dans les sens *Europe-Colonies*, et *Colonies-Europe*, mais aussi à l'intérieur du monde colonial, *d'une colonie à l'autre*. C'est ainsi qu'entre Madagascar et le Maroc, il y a un courant continu d'échanges artistiques dont l'origine réside, sans doute, dans de mystérieuses affinités ethniques.

Et voilà encore un des bienfaits de l'Exposition Coloniale de favoriser ce trait d'union de solidarité coloniale !...



« Le disque — m'expose un des dirigeants de Gramophone — connaît, dans nos colonies, une vogue récente. Bien entendu, il a, d'abord, conquis les métropolitains et c'est ensuite que, petit à petit, par une marche patiente, mais continue et méthodique, il ouvre la voie à des débouchés de plus en plus larges. Et, tout naturellement, il s'est annexé, d'abord, l'Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie, Oranais.

De ces pays, qui constituent aujourd'hui le prolongement du nôtre, non seulement les hommes d'une certaine culture, appartenant au fonctionnarisme colonial ou à l'armée, mais même les ouvriers — oui, les modestes « sidis » que connaissent tous les Parisiens — vont et viennent à travers la Méditerranée, créant, ainsi, un va-et-vient continu d'exportation et d'importation musicales.

D'autre part, sur place, ils « absorbent » tous les disques indigènes que recueillent nos « missionnaires »...

« Dans le monde entier, nos maisons-sœurs — continue mon interlocuteur — pro-

cèdent à des enregistrements qui nous permettront de répondre à l'appel du Haut Commissariat. Car nous avons, dès maintenant, des collections assez complètes pour que nous puissions affirmer que rien de ce qui est chanté dans l'Univers, même dans les dialectes les plus rares, ne nous est étranger...

Tenez, voici des disques en javanais, en siamois, en afghan, en persan, en singhalais, en malais, en bengali, en indoustani, en urdu, en gujrati, en sanscrit, en fanti, en yoruba, en gâ, ainsi qu'en tous les autres dialectes de l'Ouest Africain !... »

« De quoi faire le Tour du Monde musical en quatre-vingts minutes... »



A la maison Odéon, je rencontre, avec cette providentielle opportunité qui favorise, de temps en temps, le reporter, un spécialiste de l'enregistrement sonore, M. Boissonade qui revient, précisément, d'une mission d'une année à Madagascar.

« Nous avons prospecté la Grande Ile, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest — m'explique M. Boissonade. Et nous y avons fait de très curieuses découvertes. Il y a, là-bas, des théâtres indigènes et des tournées musicales aux répertoires extrêmement riches. Il y a même, comme chez nous au temps de notre Moyen-Age, de véritables troubadours qui s'en vont, de village en village, transmettre, d'une génération à l'autre, les vieux chants nationaux : chants d'amour, chants de clan, chants religieux.

Nous en avons fait venir un certain nombre à Tananarive. Nous les avons groupés, soutenu leur orchestration un peu maigre et donné libre cours à leur inspiration.

Vous ne vous doutez peut-être pas que la machine parlante connaît un gros succès à Madagascar ? Il n'y a point de *bourjane* (tireur de pousse-pousse) qui ne vienne, dans les magasins de disques, tout juste vêtu d'un *kamba* troué acheter pour 200 francs, 300 francs de musique française !

Ils aiment mieux se passer de nourriture... (Il est vrai qu'ils se nourrissent de quelques bolées de riz !) que de musique !

Et lorsque nous avons fait tourner, devant nos interprètes malgaches les disques reproduisant leurs voix, aussitôt, ils se sont jetés à genoux en pleurant. Avec des grands gestes, ils ont remercié Dieu de leur avoir, ainsi, conféré l'immortalité !...

Nous avons également rencontré un personnage légendaire : l'ancien chef d'orchestre de la Reine Ranavaloa. Il a plus de quatre-vingts ans, mais il continue sa mission. Il compose des chœurs protestants pour les églises malgaches, mais imprégnés, comme vous allez l'entendre, d'un curieux paganisme... »

Et M. Boisson me fit entendre les créations de ce vénérable missionnaire bénévole, sur l'orgue donné à la Reine Ranavaloa par le Général Galiéni.

« Si la maison Odéon fait porter son effort actuel sur Madagascar, elle ne néglige pas, pour cela, les autres secteurs coloniaux. Elle a un répertoire indochinois des plus complets, un répertoire marocain — récemment enregistré sur place, un répertoire tunisien dans tous les dialectes arabes.

Enfin, elle se flatte de posséder un répertoire unique, très restreint, mais des plus curieux : il ne comporte que douze disques.

C'est le répertoire de la Réunion. Au pays de Leconte de Lisle, un barde créole, Georges Fourcade — « le Mistral de l'Océan Indien » — a le mérite d'avoir, le premier, enregistré, par le disque, le doux parler créole... »

Et j'entends avec ravissement chanté par M. Georges Fourcade, un candide et zézevant chant d'amour franco-réunionnais, dans une langue délicieusement puérile et archaïque qui rappelle — notamment par son absence de tout r — le zozotement de nos Incroyables !...

PAUL ALLARD.